

Evreux, le 25 Mars 2011

A l'attention de Michel CHAMPREDON,
Président de l'Agglomération d'Evreux.

Monsieur le Président,

Nous avons évoqué récemment, à votre demande, les enjeux liés à la fiscalité de l'agglomération.

Inutile de rappeler à quel point ce sujet nous sensibilise, les élus communistes et citoyens d'Évreux ont largement payé l'an passé leur décision. Il est aujourd'hui essentiel que nous vous fassions part de notre position, ne serait-ce que pour éviter les incompréhensions de l'an passé.

Un an après, nous pouvons ensemble faire le constat que nous n'avons pas commis d'erreur : après une année 2009 très délicate, il apparaît que les efforts réalisés en matière de gestion ont porté leurs fruits puisque l'agglomération a pu dégager un excédent d'exploitation estimé à plus d'un million d'euros. C'est pour nous l'occasion de saluer le travail important réalisé par nos collègues de la commission finances et l'ensemble des agents de l'agglomération.

Nous allons devoir, lundi prochain, nous prononcer sur le budget 2011, sur la base, comme vous nous l'avez proposé, de deux scénarios distincts qui nous seront présentés. Nous souhaitons rappeler quelques remarques et/ou propositions de la part du groupe « communistes et citoyens » de la ville d'Evreux – observations autour desquelles nous avons eu l'occasion d'échanger lors de ce rendez-vous du lundi 14 mars dernier.

Nous voudrions d'ailleurs, à l'occasion de cette séance budgétaire, nous positionner résolument dans le champ politique, et non dans celui de simples gestionnaires d'une situation de crise nationale et internationale que nous dénonçons tous par ailleurs...

1. **Nous ne voulions pas l'an passé être à l'origine de la création d'un nouvel impôt** : cette question, alors essentielle, a été tranchée par la Loi cette année, avec la création automatique de la « 4^{ème} colonne » alimentée par un transfert de recettes départementales. Dont acte...

Nous considérons alors que nous n'avons pas reçu mandat par nos électeurs « municipaux » pour instaurer un impôt nouveau à l'échelle de l'agglomération. On peut rappeler en effet que l'agglomération a été créée à l'origine sur des bases qui excluaient de façon formelle l'instauration d'une fiscalité communautaire. C'était d'ailleurs l'un des engagements forts pris à l'époque par Roland Plaisance, alors maire d'Evreux, et l'ensemble des maires de l'agglomération.

A cette époque, la base sur laquelle elle s'était créée reposait sur l'idée d'une coopération intercommunale renforcée sur des sujets qui ne pouvaient plus relever simplement de l'échelle communale : c'était le cas, par exemple, de l'approvisionnement en eau, de son traitement, de sa distribution. Du ramassage et du traitement des ordures ménagères. De la politique de la ville et de la cohésion sociale. De l'aménagement. Mais aussi et surtout du développement économique de l'ensemble du bassin ébroïcien, qu'il convenait

d'organiser de façon moins sauvage et plus ordonnée, d'autant que la Taxe Professionnelle Unique avait vocation à constituer l'essentiel de ses recettes.

Aujourd'hui, ces deux dimensions fondatrices de notre agglomération ont explosé, notamment à cause de la politique du gouvernement – elle-même largement inspirée des orientations néolibérales prônées à l'échelon européen : d'abord en réduisant les capacités de financement et donc d'autonomie des collectivités territoriales, avec la suppression de la taxe professionnelle ; ensuite en contraignant fortement l'organisation territoriale de notre pays, avec notamment une grande fragilisation des échelons territoriaux que sont les communes et les départements.

En un mot, les agglomérations comme la nôtre seraient destinées à devenir demain les échelons locaux essentiels en matière de politique locale – c'est déjà largement le cas – mais aussi en matière de fiscalité locale. Ce qui pose d'autres problèmes, notamment en termes d'éloignements successifs du citoyen du lieu de décision.

2. Cette année encore, notre groupe a pris grand soin de se réunir et de débattre ensemble des enjeux du vote ; et nous ne sommes pas davantage prêts à voter une augmentation de la fiscalité nouvellement créée.

Sur un plan purement politique, le constat est d'une grande limpidité et n'échappe à personne : il s'agit de faire financer par les familles les allègements dont bénéficient les entreprises à travers la suppression de la taxe professionnelle.

La nouvelle contribution qui sera demandée aux entreprises à partir de cette année sera loin de faire le compte, même si nous devons absolument, dès maintenant, exiger que son montant soit le plus élevé possible... Au plan national, ce seront près de 10 milliards d'euros que les entreprises, et en particulier les plus grosses d'entre elles, auront la possibilité d'économiser 10 milliards qui seront demandés aux ménages pour simplement assurer le niveau des recettes de l'an passé.

A l'échelon de l'agglomération, la CFE, par exemple, ne rapportera que 7 Millions d'euros (hors autres dotations), alors que le produit de la Taxe Professionnelle Unique s'établissait aux alentours de 27 millions.

Ceci est profondément injuste, et il nous est insupportable de demander aux familles de payer toujours plus. Ceci d'autant que nous traversons actuellement une période particulièrement difficile pour tous, avec des augmentations considérables pour les budgets familiaux (énergie, carburant + 20%, produits alimentaires de première nécessité, ainsi que nos propres tarifs de l'eau-assainissement, des transports, de la cantine scolaire...)

Dans ce contexte, nous sommes donc favorables à un budget prenant en compte le simple transfert des recettes départementales.

Quelques propositions :

- a. Un enjeu de politique municipale : notre conseil d'agglomération s'est engagé en début de mandat sur un projet d'investissement s'appuyant sur le contrat d'agglomération. A cette époque, nous ne disposions pas de tous les éléments nous permettant de bien mesurer l'état exact de nos finances, la nature des engagements financiers pris par nos prédécesseurs (Cf. le remboursement différé de l'Hôtel d'Agglomération). Nous ignorions alors aussi la suppression par l'Etat de la taxe professionnelle. Nous sommes donc dans l'obligation d'adapter cet effort très conséquent en matière d'investissement à nos capacités financières réelles, en lissant sensiblement notre PPI (ce qui a été fait), et en faisant des choix compréhensibles par la population : ainsi, nous considérons, comme nous l'avons déjà dit lors de nos débats à la mairie, que la future salle de sports, chère et qui ne faisait pas partie de notre programme municipal, n'est pas un équipement prioritaire et indispensable, d'autant qu'il pourrait nous priver de certains autres services publics ou équipements plus modestes, mais plus utiles au quotidien pour nos populations.

- b. Un enjeu de politique communautaire : les modalités de calcul de la fiscalité locale, maintes fois décriées, mais jamais fondamentalement remises en cause par tous les gouvernements qui se sont succédés, ne sont pas du tout satisfaisantes : nous imaginons (car nous ne pouvons savoir véritablement quels seront les impacts pour les familles) que la contribution nouvelle pourra être très variable, selon que l'on habite un grand ou un petit logement (mais là, cela ne changera guère du mode de calcul actuel) et plus grave que l'on habite telle ou telle commune. Alors que nous avons, lors des élections municipales, insisté sur la nécessaire solidarité à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire communautaire, nous ne pouvons pas aujourd'hui mettre en place une fiscalité qui apparaisse à ce point inégalitaire entre les différents habitants de l'agglomération.
- Nous ne sommes pas favorables à une substitution de la commune par l'agglomération. Cependant, il y a nécessité absolue, puisqu'il nous est imposé la création d'une « fiscalité communautaire », que celle-ci se fasse sur un mode accepté par le grand nombre des contribuables. L'idée du « pacte fiscal communautaire » peut être portée, du moment qu'il s'agit d'une démarche participative réelle ; dans ce cadre, nous réaffirmons notre disponibilité pour mettre en débat la question suivante : « quelle fiscalité pour demain ? Communale ou communautaire ? Comment exiger de l'Etat une répartition plus juste des richesses au profit des collectivités »
- c. Un enjeu de politique nationale : nous sommes certains que la jugulation de l'imposition locale - particulièrement injuste puisque ne s'appuyant pas sur les revenus des contribuables - sera l'un des enjeux des futures échéances de l'année 2012, au même titre que la remise en cause de la réforme des collectivités territoriales ; un projet en rupture avec la construction libérale de notre civilisation devra être en mesure de redéfinir un partage des richesses produites qui pourraient bénéficier largement aux collectivités locales, dans un rôle enfin reconnu d'acteur fondamental du développement local. L'argent existe, contrairement à ce qui nous est martelé chaque jour par les élites et les tenants de notre monde capitaliste – les milliers de milliards déployés par les Etats occidentaux lors de la dernière crise financière, ou la récente intervention militaire en Lybie le montrent aisément. Nous jugeons donc qu'il nous revient de nous mobiliser pour obtenir ensemble, d'un changement politique majeur en 2012, les conditions nous permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des projets de notre agglomération.

Nous voterons donc pour une année budgétaire 2011 sans augmentation d'impôt pour les populations de notre agglomération déjà fortement impactées par les effets de la politique nationale, et souhaitons vous apporter ces différents éclaircissements sur notre position qui se veut respectueuse de notre engagement au quotidien auprès des habitants de la ville et du Grand-Evreux.

Avec nos salutations fraternelles,

Jean-Paul Bidault, Elisabeth Cassius, Laurence Chapelle, Thierry Desfresnes, José Laheye, *délégués titulaires*, Alice Albertini, Annick Brunas, France Maisse, *déléguées suppléantes*

Copie à Mesdames et Messieurs les délégués communautaires